

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 10 (1930)
Heft: 4

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel

de la

Chambre de Commerce suisse en France

61, Avenue Victor-Emmanuel III

Avril 1930

Paris VIII°

N° 4

TÉLÉPHONE

Elysées 54-94

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE

Commersuis-Paris 45

La Revue économique franco-suisse
fait suite au Bulletin mensuel
de la Chambre de Commerce suisse
en France

Le numéro : 3 fr.

Un an : fr. 30

(argent français)

CHEQUES POSTAUX
Paris 32-44

A propos d'un centenaire

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la France

Nous avons sous les yeux le journal de voyage — manuscrit et inédit — d'un jeune citoyen de Genève qui, parcourant la France, en 1839, notait chaque soir, fidèlement, tout ce qu'il avait vu ou entendu dans la journée.

A Marseille, où il s'arrêta quelque temps, il fut accueilli par un cousin, notable commerçant, qui lui montra la ville, son port et ses environs. Tandis qu'ils visitaient le port, leur conversation tomba tout naturellement sur l'Algérie et notre Genevois enregistre, dans son journal, à la date du 25 septembre 1839 : « Nous parlons longuement de la question d'Alger et B... m'assure que l'on se fait, à l'étranger, une idée fort exagérée de l'intérêt qu'a Marseille à la conservation de cette colonie; que le plus grand profit que Marseille en retire sont les fournitures pour l'entretien de l'armée, fournitures qui, après tout, devraient avoir lieu si l'armée se trouvait en France, au lieu d'être en Afrique. Le grand écueil du commerce avec Alger c'est qu'il n'y a pas d'échange possible, les vaisseaux qu'on y envoie chargés de vin, de farine ou d'autres produits français, reviennent à vide, en sorte que si l'on y gagne sur l'exportation, on ne profite rien sur l'importation ».

Si les vaisseaux revenaient à vide en 1839, il

n'en est plus tout à fait de même en 1930. Nous lisons en effet dans un journal marseillais du mois d'avril 1930 :

« Pendant la semaine dernière il est arrivé, à Marseille, 30 navires venant de l'Afrique du Nord. Ils ont amené 3.597 passages, 11.364 tonnes de céréales, vin, primeurs et 38.566 moutons vivants ».

Les Marseillais d'aujourd'hui ne nous en voudront pas d'avoir mis le scepticisme de leurs aïeux de 1839 en présence des résultats de 1930. Ils conviendront que le rapprochement de ces deux citations donne la mesure des progrès réalisés en 91 ans et met en lumière le remarquable essor économique de l'Afrique française du Nord.

*
* *

A l'heure où la France et l'Algérie célèbrent le centenaire de l'Algérie française, il est permis de rappeler que les Marseillais ne furent pas seuls, en 1839, à mettre en doute les conséquences pratiques de la prise d'Alger et le bénéfice qu'en pourraient retirer le port et la ville de Marseille. Les Français, en général, n'étaient pas plus enthousiastes et l'Algérie n'est pas la seule posses-